



Rebonds

Le gouvernement doit refuser le chantage à l'emploi et mieux aménager le temps de travail.

Sortir des 35 heures par le haut

Par Michel GODET

lundi 06 septembre 2004

Michel Godet professeur au Cnam (Conservatoire national des arts et métiers) à Paris.

Le débat sur les 35 heures paraissait presque dépassé en France. Il refait surface dans l'actualité de manière brutale et inattendue avec ce cortège d'entreprises qui font un chantage à l'emploi et menacent de délocaliser dans des pays à bas coûts si les employés n'acceptent pas de travailler plus et gratis : en somme, les 35 heures à l'envers ! Le mouvement est parti d'Allemagne chez Siemens avec l'accord des syndicats, il a fait depuis des émules chez DaimlerBenz ; et par ricochet en France chez Bosch, Seb et le producteur de volailles Doux. A la rentrée, il pourrait faire tache d'huile et se propager partout en France. Le paradoxe, c'est que les 35 heures ont été instaurées au nom de l'emploi qu'il fallait partager, et qu'elles sont instaurées à l'envers aujourd'hui au nom de l'emploi à sauver. Dans les deux cas, il s'agit d'une erreur imposée aux travailleurs : après le cadeau empoisonné, le retour des corvées !

La première erreur est bien connue : c'est l'activité qui crée l'emploi, et les pays qui ont la croissance la plus forte sont aussi ceux où le taux d'emploi est le plus élevé et où les actifs travaillent plus longtemps qu'ailleurs. Peu de dirigeants socialistes ont reconnu cette erreur qui consiste à ponctionner les fourmis pour encourager les cigales. L'histoire fera le bilan des dépenses pharaoniques engendrées par les lois Aubry. La facture s'élèverait déjà à plus de 20 milliards d'euros par an pour 200 000 emplois ainsi créés par le partage malthusien, soit dix fois moins que les emplois nouveaux créés par le regain de croissance de la fin des années 90. Avec le recul, on comprend mieux pourquoi Lionel Jospin a différé la réforme des retraites, car il aurait été paradoxal d'imposer en même temps une durée réduite, dans la semaine ou l'année, et un allongement de la durée de la vie active.

La nouvelle majorité de 2002 s'était bien gardée de faire table rase des 35 heures, considérées comme «une avancée sociale». Et le président de la République lui-même s'était attaché à neutraliser les initiatives des parlementaires en ce sens. Cette remise à plat était pourtant justifiée par le débat sur les retraites, les impératifs de compétitivité, mais aussi par le bilan social décevant de la RTT.

Au printemps dernier, Nicolas Sarkozy, à la recherche d'économies et sans doute effaré par la facture en cours et à venir des 35 heures, avait relancé le débat, mais dans un sens libéral : permettre à ceux qui le souhaitent de travailler plus pour gagner plus ! Il s'agissait surtout de réduire le surcoût des heures supplémentaires.

Il avait fallu accepter plus de flexibilité et un gel des rémunérations, il faudrait maintenant travailler plus pour rien ! Si le mouvement devait s'étendre, alors les 35 heures auraient d'abord profité aux patrons les plus cyniques, qui voudraient aussi continuer à bénéficier des allègements de charges, ce qui n'était certainement pas l'ambition des socialistes.

A droite comme à gauche, il ne faut plus attendre pour reconnaître l'erreur collective et les dégâts collatéraux des 35 heures sur la compétitivité, la valeur du travail et de l'effort dans la société, sur la baisse de pouvoir d'achat des ouvriers (qui partent moins en vacances qu'il y a dix ans) et même sur le vécu au travail : en supprimant les temps morts, on a augmenté le stress et réduit le temps de lien social ! Mais, pour la droite, la deuxième erreur historique serait de laisser faire les 35 heures à l'envers !

Alors que faire pour sortir par le haut de cette impasse ? La première idée qui s'impose est de faire un geste collectif pour encourager les fourmis, sans lesquelles les cigales ne pourraient point chanter. Il serait ubuesque de prétendre corriger les inégalités de statut et de répartition du temps libre dans la société par un impôt spécifique. On pourrait tout simplement récompenser l'effort en rendant les revenus des heures supplémentaires non imposables. On pourrait aussi inciter au travail en instaurant des primes spéciales à l'emploi dans les métiers difficiles et pas assez rémunérateurs pour attirer suffisamment de professionnels.

La deuxième idée serait de stimuler le temps partiel (de deux points inférieur à la moyenne communautaire) pour augmenter le taux d'emploi. L'offre d'emploi à temps partiel est insuffisante : le temps plein subi (2,4 millions d'actifs) concerne trois fois plus de Français que le temps partiel subi. On l'a compris : les 35 heures, c'est trop pour un temps partiel et pas assez pour un temps plein, et surtout trop uniforme pour répondre à la variété des situations.

Après 2006, le vieillissement de la population active pourrait conduire à de nouvelles revendications du type : travailler librement à son rythme en fonction de ses besoins et de ses possibilités, prendre le temps de son temps et pouvoir faire en 40 heures tranquillement, au pas de sénateur, ce qui est actuellement exigé en 35 heures dans le stress ! Le phénomène est déjà perceptible chez nos partenaires européens où l'on parle de droit au *slow business*.

La montée des tensions internationales imposa en 1939 d'abandonner les 40 heures de 1936 pour revenir à 45 heures, y compris dans l'administration. Cette fois, la rupture annoncée n'est plus la guerre, mais le retournement démographique de 2006.

Les générations qui montent vont se demander ce qui nous a pris de réduire d'abord la durée hebdomadaire et annuelle du travail et d'augmenter ensuite le nombre d'années de cotisation pour la retraite à taux plein ! La RTT ne répond pas à la variété des besoins et des aspirations des actifs. Ces derniers veulent travailler à leur rythme variable tout au long de la vie. Et refusent de marcher tous ensemble au même pas cadencé. Pourquoi ne pas calculer le temps de travail globalisé tout au long de la vie avec le maximum de souplesse pour l'individualisation des horaires à la carte en fonction des capacités et des contraintes de chacun ? Il s'agirait de prendre sa retraite à la carte et de répartir comme on l'entend les 70 000 heures que l'on est censé consacrer au travail au long de sa vie (40 ans à 1 750 heures par an pour prendre la moyenne européenne). C'est à chacun de décider, en connaissance de cause, s'il veut travailler plus et cotiser directement ou travailler moins, et se consacrer, par exemple, à l'éducation de ses enfants. Les hommes de demain ne s'activeront pas moins que ceux d'aujourd'hui. Ils chercheront dans le travail au bureau comme dans la vie familiale et associative d'abord des lieux de reconnaissance mutuelle et de partage de projets. Il faut des temps morts pour vivre le lien social et retrouver le plaisir au travail !

Dernier ouvrage paru : *le Choc de 2006*, Odile Jacob.

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=236472>

© Libération